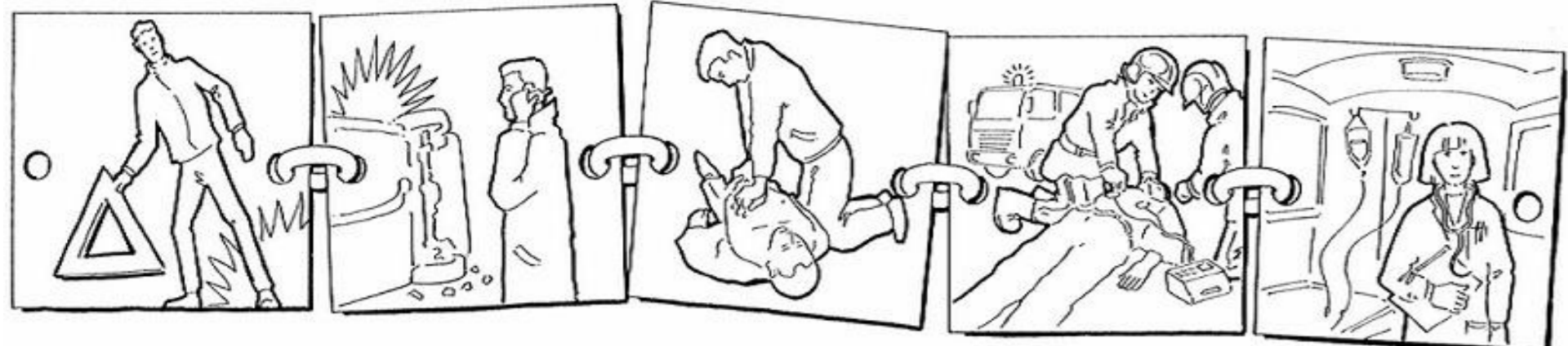


Introduction Dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'École se doit de susciter l'acquisition, dès le plus jeune âge, de compétences et de comportements qui permettent le développement de la solidarité et de la prévention des risques et accidents domestiques. La chaîne de secours se compose de cinq maillons, les deux derniers, la prise en charge médicalisée est une des meilleures au monde par le choix d'amener l'hôpital au plus



près des victimes (SAMU). Ce sont donc les trois premiers maillons qui sont décisifs, c'est-à-dire l'intervention des citoyens. En France, 7 % seulement de la population sont formés aux gestes de premiers secours¹, si ce nombre passait à 20 %, plus de 10 000 vies pourraient

ainsi être sauvées. Dès 1997, la formation des élèves de l'école primaire est prévue par les textes officiels², mais la mise en place de cet enseignement n'est pas effectif. Le "socle commun de connaissances et de compétences" qui présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire³ introduit, en fin de scolarité primaire, un première attestation d'apprentissage des gestes (APS), et en fin de collège le PSC1⁴. Cette formation obligatoire devrait être effective en 2011 par la mise en place du livret personnel de compétences qui va suivre l'élève jusqu'au BNC puis au lycée. Mais qu'en est-il sur le terrain ? Quelles sont les stratégies des différents intervenants ? C'est à ces questions que nous avons essayé de répondre.

1. Enquête SOFRES/CRF 2000. – 2. BOEN n° 27 du 17/07/1997. -3. Décret du 11/07/2006. -4. Prévention et Secours Civiques de niveau 1

A l'école primaire

Cette enquête préliminaire a porté sur 225 enseignants en poste et stagiaires en formation. Suite à l'analyse des résultats de l'enquête, il est ressorti que près de 78 % des enseignants ne mettent pas en place une séquence ou des séances d'apprentissage sur le thème de porter secours, bien que 55 % d'entre eux aient eu une formation de secourisme. Il en est de même que 60 % de ces enseignants, bien qu'ayant participé à la formation spécifique pour cet enseignement, ne la mettent pas en application.

Les réponses des professeurs quant à cette absence sont essentiellement de deux ordres : tout d'abord ils avancent souvent un sentiment d'incapacité, d'incompétence, d'une absence de formation et donc une réticence à se lancer dans ces séquences car pour certains, ces diplômes ont été obtenus il y a une dizaine d'années, ils disent ne plus se souvenir des gestes et des connaissances apprises. Les travaux de METTE³ et POTTIN⁴ ont montré qu'après un an, on peut observer un oubli quasi total des gestes. Une majorité souhaiterait une remise à niveau avant d'appréhender ces apprentissages en classe. 41 % pensent que les enfants sont trop jeunes pour participer à de tels apprentissages, et que cela serait trop difficile à mettre en place (principalement en maternelle). C'est pourtant en classes maternelles qu'il y a le plus d'enseignants qui donnent cette formation (57 %). Ceci est logique car à ce niveau d'enseignement, on n'enseigne pas de geste technique mais principalement « apprendre à donner l'alerte ».

	mise en place séances		niveau de classe		
	oui	non	maternelle cycle 1	élémentaire cycle 2	élémentaire cycle 3
nombre d'enseignants	49	176	63	96	66
titulaires BNS, AFPS, PSC1...	49	75	38	47	39
formation spécifique (APS)	8	12	5	6	9

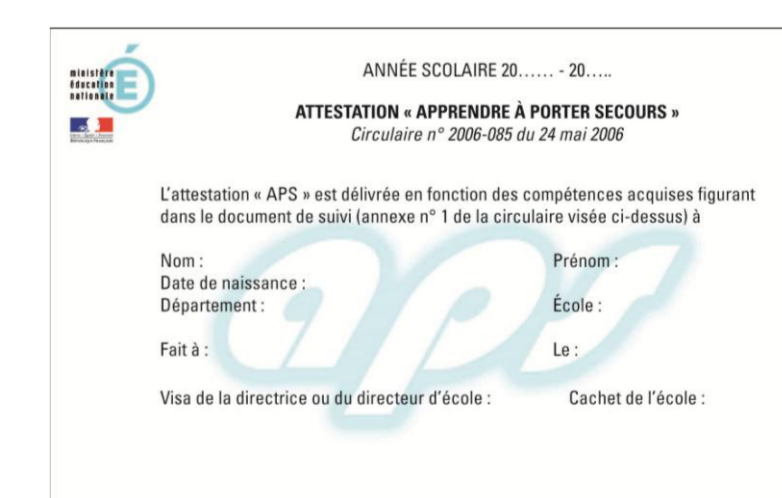
Ne mettent pas en place cet apprentissage					
ne font pas cet apprentissage		176	35	82	59
formation spécifique (APS)		12	1	3	8
non préparés		123	31	53	39
oubli des gestes		138	24	63	51
pas le temps		18	0	7	11
enfants trop jeunes		72	33	37	2



Mise en place de scénettes en classe maternelle

Au collège

Dans le livret personnel de compétence de chaque élève qui termine sa scolarité au collège va devoir, dès 2011, figurer le PSC1. Contrairement à l'attestation « APS » qui est délivrée sous visa du directeur de l'école, le PSC1 correspond à une « certification » qui est délivrée par des moniteurs (sous couvert d'un organisme habilité). L'étude en cours (21 établissements) montre de fortes disparités sur l'approche de cette certification. Dans la majorité des cas, 57 %, c'est un organisme de formation qui intervient (Pompiers, Sécurité Civile, CRF...), dans 33 % c'est un moniteur qui est généralement un professeur d'EPS, pour les 10 % restants, c'est une infirmière (rattachée à l'établissement). Par contre, il n'y a qu'une minorité d'élèves formés, moins de 20 % des élèves de 3^e. Le principal critère de choix est le volontariat des élèves.



3. -METTE Evaluation des formations du grand public aux premiers secours. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Paris V, La Sorbonne, 2002.
4.- POTTIN Evaluation de la formation AFPS. Thèse de doctorat en médecine, Paris Nord, 1997

A l'école primaire L'étude a permis de mettre en évidence que la majorité des enseignants ont un besoin de formation ou de recyclage des gestes qu'ils doivent enseigner (78 % : oubli des gestes). 70 % précisent qu'ils ne sont pas formés à cet enseignement. Pour les 41 % qui trouvent les enfants trop jeunes, ils ne sont plus que 15 % après discussion sur les contenus.

Conclusion

Au collège L'étude ne fait que débiter, mais montre clairement une forte disparité entre la demande institutionnelle (le socle commun de connaissances et de compétences) et la réalité du terrain. Il en est de même au niveau du fonctionnement des établissements.

Projets

1. Soumettre l'enquête à plus d'école, en y apportant des modifications sur le questionnement afin d'affiner la demande en formation des enseignants du premier degré. Pour les collèges, étendre l'enquête à un plus grand nombre et affiner les choix des élèves
2. Travailler avec les responsables des différents Masters pour la formation des futurs enseignants. Cela pourrait apporter un début de réponse car, si, dans les différents parcours de formation était prévu différents niveaux de formation aux premiers secours. PSC1 et module pédagogique (APS) pour les étudiants se destinant au premier degré, PSC1 (et monitorat pour les volontaires) pour enseigner en collège. Les étudiants issus de ces Masters auraient déjà les compétences pour répondre à la demande institutionnelle.